



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Gironde

Service Départemental de l'école inclusive

Bordeaux, le 9 juin 2021

Affaire suivie par :
Marie-Laure GABARROCHE
Daniel GILLARD
Tél : 05 56 56 36 13
Mél :
marie-laure.gabarroche@ac-bordeaux.fr
daniel.gillard@ac-bordeaux.fr
celine.triolet@ac-bordeaux.fr

Le Directeur académique,
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale de la Gironde

30, Cours de Luze
BP 919
33060 BORDEAUX Cedex

A

Mmes et Ms les enseignants du 1er degré
S/C de Mmes et Ms les Chefs d'Établissement
S/C de Mmes et Ms les Inspecteurs de l'Éducation
Nationale

Objet : Candidature aux modules de formation d'initiative nationale (MIN), année 2021-2022

Textes de référence :

Décret n° 2017-169 du 10 février 2017

Circulaire du 20-5-2021 relative aux modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'École inclusive, année scolaire 2021-2022

Au regard du décret cité, des modules de formation d'initiative nationale (MIN) sont mis en place. Ils ont vocation à développer ou à approfondir les compétences des enseignants titulaires dans la prise en charge des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

Les intitulés et contenus des modules pour l'année 2021-2022 sont consultables en annexe 1 du présent courrier.

La fiche de candidature jointe en annexe 2 est à compléter par les personnels intéressés. Elle est à renvoyer, accompagnée d'une lettre de motivation, à l'adresse suivante :

ce.0332275U@ac-bordeaux.fr
Pour le 18 juin 2021, délai de rigueur

Les candidatures retenues feront l'objet d'une information ultérieure par le Pôle Formation de la DSDEN de la Gironde.

Bien cordialement,


F. COUX